CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E213372** **VALABLE JUSQU'AU** **12/02/2027**

ÉDITÉ LE 17/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/07/2025

Raison sociale : 2S ISOLATION

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/11/2025

Capital : 500

5002 SUARTO
20235 CASTELLO DI ROSTINO

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Bastia

Siret : 989 307 632 00012

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 9577577-88

Assurance Responsabilité Travaux :
ENTORIA CRCD01-043573

Assurance Responsabilité Civile :
ENTORIA CRCD01-043573

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 06 72 59 59 89 **Fax :**

Portable : 06 72 59 59 89

Responsabilité légale :
SG GESTION (943 309 336) / SCHIAPPA JEAN-PIERRE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : groupe.2sisolation@gmail.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 120 000 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur	3	13/02/2026
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		13/02/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/02/2026 10:12

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E213372** **VALABLE JUSQU'AU** **12/02/2027**

ÉDITÉ LE **17/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/07/2025
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/11/2025
Capital : 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Bastia

Siret : **989 307 632 00012**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 9577577-88

Assurance Responsabilité Travaux :
ENTORIA CRCD01-043573

Assurance Responsabilité Civile :
ENTORIA CRCD01-043573

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **2S ISOLATION**

5002 SUARTO
20235 CASTELLO DI ROSTINO

Téléphone : 06 72 59 59 89 **Fax :**
Portable : 06 72 59 59 89

Site Internet :
E-mail : groupe.2sisolation@gmail.com

Responsabilité légale :
SG GESTION (943 309 336) / SCHIAPPA JEAN-PIERRE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	13/02/2026
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	13/02/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	13/02/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	13/02/2026
o Isolation des combles perdus	13/02/2026
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	13/02/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/02/2026 10:12

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.